

Objet : DOCUMENT DE COHÉRENCE DU PROGRAMME *ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION (500.A1)*

Résolution : _____

Réunion du : Conseil d'administration : Comité exécutif : Commission des études :

Pour : Information

Pour : Décision

Document(s) annexé(s) :

- **DOCUMENT DE COHÉRENCE DU PROGRAMME *ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION (500.A1)***

Exposé du dossier :

À la suite d'une révision ministérielle, le collège doit offrir, à partir de l'automne 2015, le nouveau programme révisé en *Arts, lettres et communication*.

Le comité de programme a effectué une série de travaux lui permettant d'élaborer une version renouvelée et originale de ses différents profils. Le collège offrira donc le nouveau programme décliné sous quatre options différentes : un profil local en « Cinéma et communication dans l'option « Médias », une option « Littérature », un profil local en « Jeu et création théâtrale » dans l'option « Théâtre » et enfin, une option « Langues ».

Relativement à ces travaux, notons que le comité de programme a effectué une évaluation sommaire de ses différents profils du programme précédant, soit celui d'*Arts et lettres*. À partir des constats de cette évaluation et de balises de la direction des études, différentes équipes d'enseignants par profil se sont rencontrées pour élaborer la cohérence propre de leur profil à partir de paramètres définis par le comité d'élaboration et recommandés par le comité de programme. Ces propositions ont été acheminées à tous les départements concernés pour qu'ils puissent donner un avis au comité de programme.

Michel Louis Beauchamp
Directeur des études par intérim

13 novembre 2014
Date

Projet de résolution :

ATTENDU les travaux d'élaboration du nouveau programme effectués par les enseignants du comité d'élaboration, du comité de programme et des enseignants des différents profils associés à ce programme;

ATTENDU la consultation des membres du comité de programme, de même que leur approbation unanime lors de la réunion tenue le mercredi 15 octobre dernier;

ATTENDU les autres avis de tous les groupes d'enseignants associés au programme;

ATTENDU l'étude détaillée du document ci-joint par la régie des études;

Il est proposé :

Que la commission des études donne un avis favorable au Conseil d'administration quant à l'implantation de la nouvelle version du document de cohérence du programme *Arts, lettres et communication*, tel que décrit dans le document présenté.

Proposé par : _____

Et

Appuyé par : _____